

AIPR - Opérateur

La formation AIPR est obligatoire depuis le 1er janvier 2018 pour une ou plusieurs personnes par équipe travaillant sur un chantier.

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des apprenants

- Salarié de l'entreprise de travaux intervenant directement sur le chantier et sous les ordres de l'encadrant

Prérequis

- Aptitude médicale au poste,
- Etre âgé de plus de 18 ans,
- Compréhension écrite et orale de la langue française.

Objectifs pédagogiques

- Appliquer les mesures de prévention définies dans le cadre d'un chantier à proximité d'un réseau,
- Veiller à la sécurité du chantier lors des interventions à proximité des réseaux,
- Obtenir sa certification AIPR opérateur.

Contenu de la formation

- Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau,
 - Le contexte de la réglementation et de l'attestation de compétence,
 - Les acteurs d'un projet de travaux,
 - La responsabilité de l'opérateur,
 - La responsabilité de l'encadrant.
- Identifier les différents types de réseaux : souterrains, aériens et subaquatiques,
 - Les différents types de réseaux,
 - La distinction des réseaux : sensibles et non sensibles.
- Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles
- Mettre en œuvre et adapter les mesures de protection collective et individuelle applicables à la situation,
 - Les moyens de protection collective adaptés,
 - Les EPI adaptés.
- Identifier les affleurants des réseaux, le marquage-piquetage et les dispositifs avertisseurs,
 - Analyse de l'environnement,
 - Identification des affleurants.
- Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter son responsable,
 - Le repérage des anomalies,
 - La conduite à tenir.
- Adapter les moyens et techniques d'exécution aux zones d'incertitudes de localisation des réseaux,
 - Les classes de précisions et paramètres du fuseau d'imprécision,
 - Les distances minimales d'approche sur réseaux,
 - Les techniques de travaux adaptées.
- Maintenir en l'état le marquage-piquetage des réseaux pendant toute la durée du chantier

- Appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident Appliquer la règle des 4 A
- Appliquer les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques,
 - Les zones d'environnement électrique : principes et limites,
 - La présentation des situations à risques,
 - L'application de prescriptions de l'habilitation électrique BF/HF (distinction entre les câbles aériens et souterrains, nus et isolés),
 - La spécificité de la règle des 4A appliquée lors d'accident ou d'incident d'origine électrique.
- Appliquer les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrer en contact avec les câbles électriques souterrains laissés sous tension, ou leurs fourreaux,
 - Le nettoyage d'un câble ou d'un fourreau dans le but de reconnaître sa nature ou ses accessoires,
 - Le ripage d'un câble ou d'un fourreau,
 - Le soutènement d'un câble ou d'un fourreau,
 - L'ouverture d'un fourreau,
 - La mise en œuvre de protections mécaniques et thermiques.
- EXAMEN AIPR OPÉRATEUR sur site interne

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formation délivrée par un professionnel certifié.

Ressources pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Salle comprenant : paperboard, vidéoprojecteurs, tables, chaises.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites.
- Questionnaire de validation des acquis.
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation (à chaud et à froid).
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Prix : Nous consulter